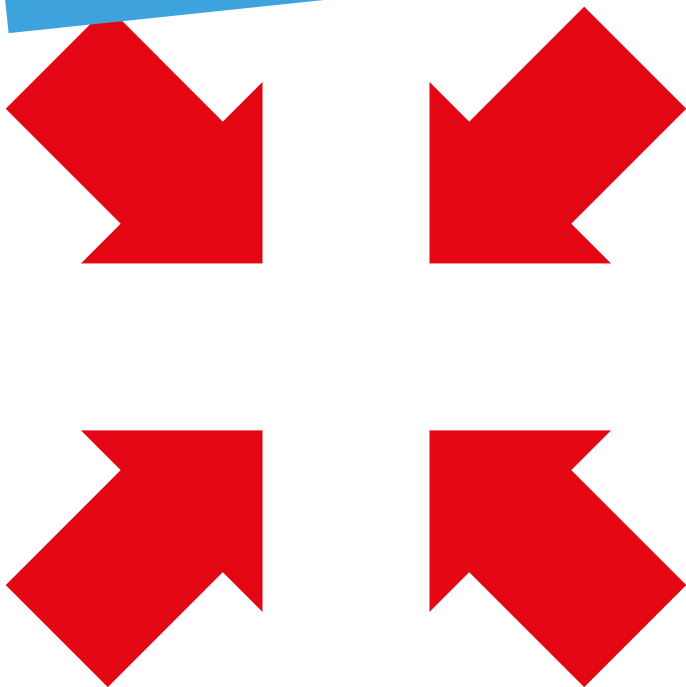


Programme



Nationale Föderalismuskonferenz 2017

Conférence nationale sur le fédéralisme 2017

Conferenza nazionale sul federalismo 2017

Conferenza naziunala davart il federalissem 2017

26 et 27 octobre 2017, Montreux

La Suisse sera-t-elle encore fédéraliste dans 50 ans ?

Pour sa cinquième édition, la Conférence nationale sur le fédéralisme ose une question quelque peu provocatrice.

Si la Suisse a su préserver ses structures fédéralistes au fil des décennies, elle le doit à la volonté de ses citoyens, de ses élus, convaincus que ce modèle offrait bien plus d'avantages que d'inconvénients.

Le fédéralisme est synonyme de proximité et d'efficacité dans l'exécution des tâches. L'autonomie cantonale, inhérente à ses structures politiques, favorise l'innovation et renforce la compétitivité de la Suisse. Le fédéralisme permet aussi de vivre la diversité dans l'unité et de protéger les minorités, qu'elles soient linguistiques, culturelles, confessionnelles ou liées à une situation géo-topographique particulière. Sans son organisation fédéraliste, la Suisse, avec ses 8,4 millions d'habitants, ne connaîtrait pas une telle pluralité économique, sociale et culturelle. Cette richesse rend la Suisse attractive et lui offre la qualité de vie qui est la sienne.

Le fédéralisme est souvent évoqué à l'étranger comme LA solution pour dénouer des blocages institutionnels ou des situations de crise. Le fédéralisme suisse a ce privilège de

ne pas être le fruit d'un mouvement de décentralisation. La Suisse est née fédéraliste et a su le rester. Le fédéralisme est vivant. Il évolue, s'adapte, se repense. Mais il est aussi fragile et exigeant.

En a-t-on véritablement conscience? Suffisamment du moins pour assurer que le « modèle suisse » résiste à l'usure du temps, aux pressions internationales, aux enjeux globaux qui mettent les structures fédéralistes à l'épreuve?

C'est à cette question que la 5^e Conférence nationale sur le fédéralisme s'intéressera. En s'interrogeant sur les tournants historiques et mouvements qui influencent l'évolution du fédéralisme, sur la capacité de chacun des acteurs à valoriser les avantages du fédéralisme tout en s'adaptant aux contraintes modernes, sur le rôle des médias dans le fonctionnement et la perception de nos institutions ou encore sur la relation entre le fédéralisme et la compétitivité économique.

Cette cinquième édition donnera aussi la parole aux plus jeunes, ceux qui feront la Suisse de demain, dont quelques-uns seront par exemple invités à dialoguer avec Madame la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. La Conférence ira également à la rencontre de la population, par un sondage représentatif ou encore des vidéos « micro-trottoirs » permettant d'entendre des citoyens exprimer leur attachement ou leurs interrogations sur ce système de gouvernance aussi difficile à appréhender qu'original et globalement performant. Enfin, notre hôte d'honneur, longtemps ministre de l'un des

plus grands pays fédéraliste du monde, le Canada, apportera un éclairage passionnant sur les différents modèles privilégiant la subsidiarité aux structures centralisées.

Près de quatre cent invités sont attendus à Montreux les 26 et 27 octobre 2017. Preuve de la vivacité du fédéralisme. Preuve que le fédéralisme mérite bien deux jours de réflexion et d'analyse, le temps d'une Conférence que nous espérons constructive et enrichissante.

Nous nous réjouissons de partager ces deux jours avec vous.

Pascal Broulis
Président de la Conférence

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a long horizontal stroke that ends in a small upward flick.

Déroulé

Mercredi soir

Pour les invités souhaitant arriver à Montreux le mercredi soir déjà, un accueil simple est prévu sous forme de buffet à l'Eurotel de Montreux (Grand' Rue 81, 1820 Montreux) de 18h30 à 22h.

Journée du jeudi

Début de la journée à 8h30 avec un accueil café-croissants. La Conférence débute à 9h30. Aux alentours de 17h, un apéritif sera servi au Centre de Congrès 2m2c.

Jeudi soir (sur invitation personnelle uniquement)

Dîner de Gala au Montreux Palace, à deux pas du Centre de Congrès (salle Léman, Petit Palais).

Vendredi matin

Vendredi matin de 9h à 13h30, suite de la Conférence. Un repas dînatoire (ou une «lunch box») sera ensuite servi.

Vendredi après-midi (sur inscription)

Le vendredi après-midi, après la clôture du programme officiel de la Conférence, une visite guidée du Château de Chillon est proposée de 14h30 à 17h30 (trajets inclus). Plus d'informations et inscriptions sur le site de la Conférence (onglet programme culturel).

Week-end (facultatif)

Pour celles et ceux qui souhaitent découvrir la région durant le week-end, l'Office du tourisme Riviera Montreux se tient à votre disposition pour vous proposer des activités.

Informations pratiques

Quand et où

La Conférence se déroulera le jeudi 26 octobre et le vendredi matin 27 octobre 2017, au Centre de Congrès 2m2c à Montreux (Av. Claude-Nobs 5, 1820 Montreux).

Accès

Montreux est facilement accessible en transports publics. La gare se situe à quelques minutes à pied des hôtels et du Centre de Congrès. Plusieurs parkings payants (env. 40.– par jour) sont à disposition au centre-ville.

Frais

La participation à l'ensemble du programme des deux jours de Conférence est gratuite. Seuls les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge des participants.

Logement

L'Office du tourisme Riviera Montreux vous réserve volontiers une chambre dans un des hôtels à proximité du Centre de Congrès. Vous pouvez les contacter par courriel: reservation@montreuxriviera.com

Contact – informations

Canton de Vaud/Office des affaires extérieures
021 316 44 11
www.federalisme2017.ch
info@federalisme2017.ch
Twitter : [@cfed17](https://twitter.com/cfed17) [#cfed17](https://twitter.com/cfed17)

Les 6 thématiques

t1

**700 ans de fédéralisme:
was nun ?**

t2

**Enjeux globaux, terreau
de la centralisation ?**

t3

**Canton-commune,
un concept dépassé ?**

t4

**La Suisse dans le top des pays
les plus compétitifs, grâce ou
malgré le fédéralisme ?**

t5

**Sommes-nous les seuls
à nous soucier de l'avenir
du fédéralisme suisse ?**

t6

**Le fédéralisme
vu d'ailleurs**

t1**700 ans de fédéralisme :
Was nun ?**

09h30–10h45

Bienvenue

- ✧ Vidéo
- ▲ Je suis jeune. Ça me concerne.
- ✦ 700 ans de fédéralisme en mouvement
- ✦ 700 ans de fédéralisme : et maintenant ?
- ▲ Peut-on mesurer l'érosion du fédéralisme ?

t2**Enjeux globaux, terreau
de la centralisation ?**

10h45–11h30

- ✦ Les enjeux globaux auront-ils la peau du fédéralisme ?
- Les cantons sont-ils vraiment dépassés par ces enjeux globaux ?
- ✧ Vidéo

t3**Canton-commune,
un concept dépassé ?**

11h30–12h30

- ✦ Le modèle à trois niveaux a-t-il vécu ?
- Un statut particulier pour les villes pour dynamiser le fédéralisme ?
- ✦ Les carrières politiques naissent-elles encore dans les communes ?
- ▲ Pourquoi je m'engage pour ma commune ?

t4**La Suisse dans le top
des pays les plus
compétitifs, grâce ou
malgré le fédéralisme ?**

14h00–15h00

- ✦ Subsidiarité, proximité, laboratoires en concurrence : ingrédients du succès économique ?
- ✦ Compétitivité et fédéralisme : destins liés ?
- La centralisation annonce-t-elle la fin de la compétitivité suisse ?
- ✧ Vidéo

Tables-rondes

15h30–17h00

t2Enjeux globaux, terreau
de la centralisation ?**t3**Canton-commune,
un concept dépassé ?**t4**La Suisse dans le top des pays
les plus compétitifs, grâce ou
malgré le fédéralisme ?**t5****Sommes-nous les seuls
à nous soucier de l'avenir
du fédéralisme suisse ?**

09h00–12h15

- ✦ Sondage: La population et les décideurs se soucient-ils du fédéralisme ?
- Déficit d'image ou déclin ?
- Le paysage médiatique de demain jouera-t-il encore son rôle pour la cohésion nationale ?
- ▲ De la Landsgemeinde aux réseaux sociaux: le fédéralisme 4.0
- ✧ Vidéo
- ▲ Prise de parole de la Cheffe du Département fédéral de justice et police
- Et dans 50 ans ? : point de vue des jeunes
- ▲ Les perspectives du fédéralisme à long terme

t6**Le fédéralisme
vu d'ailleurs**

12h15–13h15

- ✦ Le fédéralisme vu du Canada: Pourquoi le fédéralisme restera-t-il essentiel au 21^e siècle ?
- Deux modèles, quelles perspectives ?
- Clôture

Les intervenants

Etat au 11 octobre 2017

Elisabeth Ackermann, présidente du Conseil d'Etat, BS **Tibère Adler**, directeur romand d'Avenir suisse **Philippe Amez-Droz**, chargé de cours, Medi@lab, Université de Genève **Hans Altherr**, membre du comité du Forum of Federations, anc. président du Conseil des Etats **Tobias Arnold**, doctorant, Institut de science politique, Université de Berne **Ivo Bischofberger**, président du Conseil des Etats **Pascal Broulis**, conseiller d'Etat VD, président de la Fondation ch **Christophe Büchi**, journaliste indépendant **Flavio Bundi**, responsable du projet easy-vote **Jacqueline de Quattro**, conseillère d'Etat, Département du territoire et de l'environnement, VD **Markus Dieth**, conseiller d'Etat, Département des finances et des ressources, AG **Stéphane Dion**, ambassadeur du Canada auprès de l'Allemagne et envoyé spécial auprès de l'Union européenne et de l'Europe, anc. ministre des affaires étrangères **Erich Fehr**, maire, Ville de Bienne, délégué de l'Union des villes suisses **Peter Föhn**, conseiller aux Etats, UDC, SZ **Olivier Français**, conseiller aux Etats, PLR, VD **Cristina Gaggini**, membre de la direction d'economiesuisse, directrice romande **Johanna Gapany**, conseillère communale (exécutif), Ville de Bulle **Stéphane Garelli**, professeur émérite de compétitivité mondiale à l'IMD et à l'Université de Lausanne, Fondateur du Centre sur la Compétitivité Mondiale **Jean-Daniel Gerber**, Président Société suisse d'utilité publique, anc. directeur de l'Office fédéral des migrations, anc. Secrétaire d'Etat à l'économie **Hannes Germann**, conseiller aux Etats, président de l'Association des communes suisses **Norman Gobbi**, conseiller d'Etat, Département des institutions, TI **Michael Hermann**, directeur de sotomo, géographe **Urs Hofmann**, conseiller d'Etat, Département de l'économie et de l'intérieur, AG **Annemarie Huber-Hotz**, présidente de la Croix-Rouge suisse, anc. chancelière de la Confédération **Grégoire Junod**, syndic, Ville de Lausanne **Jean-Nathanaël Karakash**, conseiller d'Etat, Département de l'économie et de l'action sociale, NE **Roland Krimm**, chargé d'information des cantons, Mission de la Suisse auprès de l'UE **Andreas Ladner**, professeur, Unité administration suisse et

politiques institutionnelles, IDHEAP **Barry Lopez**, chef d'équipe relations clients, easyvote **André Mach**, professeur, Observatoire des élites, Université de Lausanne **Gilles Marchand**, directeur général de la SSR **Laetitia Mathys**, doctorante, Unité administration suisse et politiques institutionnelles, IDHEAP **Pierre Maudet**, conseiller d'Etat, Département de la sécurité et de l'économie, GE **Béatrice Métraux**, conseillère d'Etat, Département des institutions et de la sécurité, VD **Olivier Meuwly**, historien et juriste **Sean Müller**, chargé de cours, Institut de science politique, Universités de Berne et Lausanne **Alexander Omuku**, étudiant en économie, anc. président de la Commission des jeunes du Canton de Vaud **Emilia Pasquier**, directrice de foraus **Christophe Reymond**, directeur général du Centre Patronal **Sarah Riveros**, étudiante en économie et droit, membre de la section de Kōniz du Parlement des jeunes **Géraldine Savary**, conseillère aux Etats, PS, VD **Christophe A. Schaltegger**, professeur, Faculté des sciences économiques, Université de Lucerne **Peter Schwendener**, vice-directeur de l'Administration fédérale des finances **Simonetta Sommaruga**, conseillère fédérale **Ernst Stocker**, conseiller d'Etat, Département des finances, ZH **Adrian Vatter**, professeur, Institut de science politique, Université de Berne **Bernhard Waldmann**, professeur, directeur à l'Institut du fédéralisme **Laurent Wehrli**, syndic de Montreux, conseiller national, PLR, VD **Rosmarie Widmer Gysel**, conseillère d'Etat, Département des finances, SH **Benedikt Würth**, conseiller d'Etat SG, président de la Conférence des gouvernements cantonaux **Heidi Z'graggen**, conseillère d'Etat, Département de la justice, UR

Modérateurs de la plénière Vincent Bourquin, Christian Favre, journalistes RTS

Modérateurs des tables-rondes Christophe Büchi, journaliste indépendant, Nathalie Randin, journaliste indépendante, Bernard Wuthrich, journaliste Le Temps

t1

Jeudi 26 octobre 2017
09h30–10h45

700 ans de fédéralisme : was nun ?

But du module

Ce module d'introduction a pour but de poser les jalons de la Conférence par une approche historique et prospective : les grands chapitres de l'histoire du fédéralisme et les perspectives d'évolution en fonction des mutations sociétales endogènes et exogènes. Ce module permettra aussi de dresser un état des lieux du fédéralisme. L'ouverture de la Conférence est confiée à deux jeunes qui évoqueront leur lien avec le fédéralisme.

Contexte

Au fil des années, un équilibre subtil a été patiemment élaboré et a débouché sur un fédéralisme coopératif, avec un partage des tâches entre Confédération et Etats confédérés. Il apparaît toutefois que le fédéralisme subit depuis une trentaine d'années une remise en question de plus en plus vive. Si le fédéralisme a évolué au fil des siècles en fonction d'événements majeurs et souvent exogènes, quels sont aujourd'hui les défis et les pressions auxquels il doit faire face et s'adapter ? L'intégration des étrangers, l'apprentissage des langues nationales, la sécurité, l'aménagement du territoire, la prise en charge des aînés sont autant d'exemples de sujets délicats qui mettent les cantons et la Confédération sous forte pression. Répondre à ces défis, à la pression médiatique et populaire qu'ils suscitent, passe souvent par une uniformisation des normes et une centralisation des compétences. Le fédéralisme y survivra-t-il ? Les cantons risquent-ils de devenir de simples exécutants, des préfectures de la Confédération ? Sauront-ils s'organiser pour assumer leurs tâches et préserver leurs prérogatives ?

Jeudi 26 octobre 2017

Bienvenue

**Je suis jeune.
Ça me concerne.**

700 ans de fédéralisme en mouvement

Ouverture de la conférence

Laurent Wehrli, syndic de Montreux, conseiller national

Pascal Broulis, président de la Conférence, conseiller d'Etat

Carte blanche

Ils sont jeunes et s'engagent pour la collectivité.

Comment perçoivent-ils le fédéralisme ?

Y sont-ils attachés et pourquoi ?

Alexander Omuku, étudiant en économie, anc. président
de la Commission des jeunes du Canton de Vaud

Sarah Riveros, étudiante en économie et droit, membre
de la section de Köniz du Parlement des jeunes

Présentation

Comment la Suisse fédéraliste a-t-elle évolué ? Quels sont
les événements majeurs qui ont conduit le fédéralisme
à se repenser, à évoluer, à s'adapter ? Evocation des tournants
historiques dans l'organisation des compétences.

Olivier Meuwly, historien et juriste

Jeudi 26 octobre 2017

700 ans de fédéralisme : et maintenant?

Peut-on mesurer l'érosion du fédéralisme?

Présentation

Le système fédéral suisse se trouve-t-il dans un tournant historique ? Quels en sont les causes et les symptômes ?

Adrian Vatter, professeur, Institut de science politique,
Université de Berne

Prise de position

Les cantons évaluent régulièrement l'état de santé du fédéralisme. Que disent ces indicateurs ?

Pascal Broulis, conseiller d'Etat VD, président de la Fondation ch

t2

Jeudi 26 octobre 2017
10h45–11h30

Enjeux globaux, terreau de la centralisation ?

But du module

Les enjeux globaux, dont les origines et les effets sont difficilement maîtrisables par les cantons ou même par la Confédération, mettent les structures fédéralistes sous pression. Etudier les forces centralisatrices, évaluer la capacité des cantons à s'organiser voire coordonner leurs actions dans les différentes arènes pour répondre aux défis des enjeux globaux et ainsi éviter les solutions centralisatrices.

Contexte

De nombreux objets figurant à l'agenda des gouvernements sont liés à des phénomènes économiques, climatiques, numériques ou sécuritaires, influencés par les évolutions internationales et souvent imprégnés d'une forte charge émotionnelle. Pour y faire face et lutter contre la centralisation que ces dossiers tendent à provoquer, les cantons ont développé de nouvelles formes de collaborations. Un réseau très dense de relations entre les niveaux étatiques s'est développé : concordats intercantonaux, conférences spécialisées, conférences gouvernementales régionales et nationales, dialogue confédéral et nouveaux espaces de collaborations, etc. La capacité des cantons à résister aux forces centralisatrices (Parlement, Administration, etc.) s'en trouve-t-elle véritablement renforcée ? Ou alors est-elle paradoxalement fragilisée par la volonté des cantons à s'exprimer d'une seule et même voix ? Ces démarches ne conduisent-elles pas à une complexification extrême qui finira par étouffer le fédéralisme et conduira à une simplification par la centralisation ? Ces nouvelles formes de collaborations sont-elles aptes à répondre à des défis tels que l'immigration et l'intégration ?

Jeudi 26 octobre 2017

Les enjeux globaux auront-ils la peau du fédéralisme ?

Les cantons sont-ils vraiment dépassés par ces enjeux globaux ?

Présentation

- Les cantons ont-ils les compétences et les outils pour faire face aux enjeux complexes et globalisés ?
- Les cantons disposent-ils des arènes nécessaires pour coordonner efficacement leur action ? Faut-il envisager de nouveaux dispositifs pour renforcer leur capacité d'action ?
- La répartition des tâches doit-elle être fondamentalement revue ?

Jean-Daniel Gerber, président Société suisse d'utilité publique, anc. directeur de l'Office fédéral des migrations, anc. secrétaire d'Etat à l'économie

Débat

Droit de réponse, analyse et point de vue de ministres cantonaux.

Elisabeth Ackermann, présidente du Conseil d'Etat, BS
Norman Gobbi, conseiller d'Etat, Département des institutions, TI

Pierre Maudet, conseiller d'Etat, Département de la sécurité et de l'économie, GE

Enjeux globaux, terreau de la centralisation?

Table-ronde

- Quels sont ces enjeux globaux susceptibles de chambouler la répartition des compétences ?
- Comment les cantons font-ils face à ces enjeux ? Sont-ils en mesure d'y faire face ? Sont-ils égaux face à ces défis ?
- Les inégalités entre les cantons encouragent-elles les solutions centralisées ? Avec leur consentement ?
- Les grands enjeux sont-ils une menace pour l'autonomie des Etats cantonaux ?
- Les Conférences intercantionales renforcent-elles la position des cantons ? Au détriment des particularismes et de la diversité ?

Modérateur

Christophe Büchi

Politiques

Jacqueline de Quattro, Peter Föhn, Géraldine Savary,
Heidi Z'graggen

Experts

Jean-Daniel Gerber, Annemarie Huber-Hotz, Roland Krimm,
Andreas Ladner, Laetitia Mathys, Emilia Pasquier

t3

Jeudi 26 octobre 2017
11h30–12h30

Canton- commune, un concept dépassé ?

But du module

S'interroger sur l'avenir et le rôle des communes dans le système fédéral. Evaluer les impacts de l'évolution sociétale, notamment la mobilité, sur l'organisation des communes, leur fonction et leurs relations avec les cantons. Les conventions et fusions ont-elles atteint leurs limites ? L'émergence de nouvelles formes de collaboration (structures d'agglomération ou métropolitaines) tendent à le laisser croire pour les espaces les plus urbanisés. Ces nouvelles formes de collaborations permettront-elles aux communes de répondre aux attentes des citoyens et aux exigences liées à leurs compétences ? Sont-elles en mesure de susciter des vocations politiques et d'attirer du personnel suffisamment compétent pour assumer des tâches complexes ? Ne conduiront-elles pas à générer, finalement, deux catégories de communes ? Et si un nouvel échelon institutionnel devait émerger de ces processus, ne serait-ce pas en lieu et place des communes ? Ou des cantons ?

Contexte

L'évolution des modes de vie implique que les frontières institutionnelles ne correspondent plus forcément aux espaces de vie. S'ajoutent une multiplication des normes et une complexification des tâches qui interdisent à la plupart des communes de les aborder seules, sans coordination ou collaboration avec des communes voisines. Devant l'ampleur et la complexité des tâches – d'exécution en particulier – les communes, voire les cantons ne sont pas égaux entre eux. Les villes, organisées en agglomérations, voire en métropoles, souhaitent disposer d'un statut particulier. Une telle distinction se ferait-elle au détriment des cantons ? Le modèle à trois niveaux a-t-il vécu ?

Jeudi 26 octobre 2017

Le modèle à trois niveaux a-t-il vécu ?

Un statut particulier pour les villes pour dynamiser le fédéralisme ?

Présentation

- Faut-il vraiment réorganiser l'espace et les frontières institutionnels ?
- Les plus grandes communes devraient-elles disposer d'un statut particulier ?
- Quel est le poids et l'influence des villes dans la définition des politiques publiques ?
- Les structures métropolitaines se substitueront-elles aux communes, voire aux cantons ?

Michael Hermann, directeur de sotomo, géographe

Débat

Droit de réponse, analyse et point de vue d'élus communaux et cantonaux

Grégoire Junod, syndic, Ville de Lausanne

Rosmarie Widmer Gysel, conseillère d'Etat, Département des finances, SH

Benedikt Würth, président de la Conférence des gouvernements cantonaux, conseiller d'Etat, SG

Jeudi 26 octobre 2017

Les carrières politiques naissent-elles encore dans les communes ?

Pourquoi je m'engage pour ma commune ?

Etude

Etat des lieux des profils politiques et parcours atypiques

André Mach, professeur, Observatoire des élites, Université de Lausanne

Carte blanche

Une jeune élue évoque son engagement au niveau communal

Johanna Gapany, conseillère communale (exécutif), Ville de Bulle

Canton-commune, un concept dépassé ?

Table-ronde

- Quelles sont les évolutions des profils/parcours des élus cantonaux et fédéraux et avec quelles incidences ?
- Faut-il attribuer des compétences différentes aux communes en fonction de leur taille et de leurs ressources ? Un nouveau statut reconnu par la Confédération pour les villes, pour les régions ? Une telle évolution est-elle souhaitable ?
- L'émergence des agglomérations et des métropoles videra-t-elle l'institution communale de sa substance ou ces nouvelles structures finiront-elles par rendre caducs les cantons ?
- Ces nouvelles dynamiques menacent-elles l'équilibre fédéral ?

Modératrice

Nathalie Randin

Politiques

Erich Fehr, Hannes Germann, Béatrice Métraux, Benedikt Würth

Experts

Michael Hermann, André Mach, Sean Müller,
Bernhard Waldmann

t4

**Jeudi 26 octobre 2017
14h00–15h00**

La Suisse dans le top des pays les plus com- pétitifs, grâce ou malgré le fédéralisme ?

But du module

Mettre en lumière les avantages et les inconvénients du fédéralisme pour la compétitivité de la Suisse. Evaluer en quoi les micro-états cantonaux sont mieux à même de répondre aux attentes des entreprises et de créer des conditions-cadres propices à la création d'emplois. Ou au contraire, en quoi le fédéralisme pourrait-il s'avérer être un frein à la compétitivité globale de la place économique suisse.

Contexte

La Suisse semble abonnée aux sommets des principaux rapports annuels sur la compétitivité économique. Elle est le pays le plus compétitif au monde selon le World Economic Forum, le deuxième selon le classement de l'IMD. La Suisse a bien résisté à la crise et elle présente un taux de chômage que ses voisins lui envient. Comment expliquer la réussite du modèle suisse ? S'il n'y a pas de recette unique, le lien étroit entre la politique et les citoyens, la structuration du bas vers le haut, la diversité des cantons et la concurrence inter-cantonale qui contraint en permanence les autorités à traiter les problèmes réels et à trouver des solutions rationnelles, la politique de milice qui ancre la politique dans la vie réelle et enfin la façon dont le pouvoir est décentralisé sont souvent les premiers ingrédients avancés pour expliquer cette réussite. Peut-on en conclure que le fédéralisme est un élément déterminant de la capacité de résistance aux crises dont le pays fait preuve ? Et si tel est le cas, la tendance à la centralisation et l'évolution des pratiques fiscales n'annoncent-elles pas la fin de l'exception suisse ?

Jeudi 26 octobre 2017

Subsidiarité, proximité, laboratoires en concurrence : ingrédients du succès économique ?

Compétitivité et fédéralisme : destins liés ?

Etude

Une étude scientifique mesure les avantages et les inconvénients du fédéralisme sur l'efficacité et l'impact des politiques publiques, sur la capacité d'innovation et finalement sur la compétitivité de la place économique suisse.

Christophe A. Schaltegger, professeur, Faculté des sciences économiques, Université de Lucerne

Analyse

- Quels sont les ingrédients essentiels du succès économique de la Suisse ?
- Quels sont les facteurs à risque pour la compétitivité économique suisse ?
- Quelles tendances observe-t-on ?

Stéphane Garelli, professeur émérite de compétitivité mondiale à l'IMD et à l'Université de Lausanne, Fondateur du Centre sur la Compétitivité Mondiale

Jeudi 26 octobre 2017

La centralisation des compétences annonce-t-elle la fin de la compétitivité suisse ?

Débat

Droit de réponse, analyse et points de vue d'élus et d'acteurs économiques.

Urs Hofmann, conseiller d'Etat, Département de l'économie et de l'intérieur, AG

Christoph Reymond, directeur général du Centre Patronal

Ernst Stocker, conseiller d'Etat, Département des finances, ZH



La Suisse dans le top des pays les plus compétitifs, grâce ou malgré le fédéralisme ?

Table-ronde

- Pour préserver la compétitivité économique de la Suisse, faut-il renforcer le fédéralisme ?
- Solidarité et concurrence intercantionales sont-elles les ingrédients indissociables d'une saine stimulation ?
- Comment préserver la concurrence entre les micro-états cantonaux face à la pression internationale, fiscale notamment ?
- Les communes et les cantons jouent-ils encore le rôle de laboratoires d'idées permettant de tester à l'échelle locale ou d'un micro-état le succès ou l'inefficacité d'une politique économique ?

Modérateur

Bernard Wuthrich

Politiques

Markus Dieth, Olivier Français, Jean-Nathanaël Karakash, Ernst Stocker

Experts

Tibère Adler, Tobias Arnold, Cristina Gaggini, Stéphane Garelli, Christophe A. Schaltegger, Peter Schwendener

t5

Vendredi 27 octobre 2017
09h00–12h15

Sommes-nous les seuls à nous soucier de l'avenir du fédéralisme suisse ?

But du module

Analyser la perception, la compréhension et le vécu du fédéralisme par les citoyens, y compris les plus jeunes, élèves et gymnasiens. Comparer les visions du fédéralisme entre le grand public et les leaders d'opinion par un sondage représentatif. En tirer des enseignements et évaluer la nécessité de mieux expliquer le fédéralisme. Réfléchir au rôle des médias, traditionnels et nouveaux. Le fédéralisme peut-il encore être un critère dans la grille d'analyse des journalistes? Pourquoi le fédéralisme et le système suisse sont-ils plus faciles à promouvoir à l'étranger qu'à l'interne?

Contexte

Le fédéralisme se vit au quotidien : mais en a-t-on véritablement conscience ? Les citoyens profitent d'une proximité réelle avec les décideurs politiques qu'ils élisent et dont ils peuvent suivre, apprécier et sanctionner les actions. Les avantages de cette proximité sont-ils reconnus ? Quel est le degré de connaissance des citoyens de notre organisation politique, comment perçoivent-ils le fédéralisme et ses particularismes, sont-ils attachés à cette forme de pouvoir basée sur la subsidiarité ? Considèrent-ils le fédéralisme comme étant un principe abstrait, compliqué et peu efficace ? Partant, des efforts doivent-ils être consentis pour expliquer les mécanismes, les avantages et les limites de cette organisation non centralisée ? Quelle part de responsabilité ont les médias dans ce désintérêt pour le fédéralisme ? Faut-il mieux l'enseigner, le promouvoir ?

Vendredi 27 octobre 2017

La population et les décideurs se soucient-ils du fédéralisme ?

Déficit d'image ou déclin ?

Le paysage médiatique de demain jouera-t-il encore son rôle pour la cohésion nationale ?

Présentation

Sondage représentatif auprès de la population suisse et des « leaders d'opinion » sur leur connaissance et leur perception du fédéralisme.

Christian Favre, Vincent Bourquin, journalistes-modérateurs

Débat

Experts et jeunes engagés dans la promotion de la culture civique évoquent leurs démarches et leurs expériences en écho aux résultats du sondage.

Hans Altherr, membre du comité du Forum of Federations, anc. président du Conseil des Etats

Flavio Bundi, responsable du projet easyvote

Andreas Ladner, professeur, Administration suisse et politiques institutionnelles, IDHEAP

Barry Lopez, chef d'équipe relations clients, easyvote

Débat

Analyse de la mission des médias traditionnels et nouveaux pour le « vivre ensemble » et la compréhension des enjeux politiques.

Philippe Amez-Droz, chargé de cours, Medi@lab, Université de Genève

Christophe Büchi, journaliste indépendant

Gilles Marchand, directeur général de la SSR

Vendredi 27 octobre 2017

De la Landsgemeinde aux réseaux sociaux : le fédéralisme 4.0

Prise de parole de la Cheffe du Département fédéral de justice et police

Et dans 50 ans ? : point de vue des jeunes

Les perspectives du fédéralisme à long terme

Prise de position

Prise de parole du Président du Conseil des Etats.

Ivo Bischofberger, président du Conseil des Etats

Prise de position

Echange avec des étudiants de Biel/Bienne et Renens.

Simonetta Sommaruga, conseillère fédérale

Débat

Des étudiants expriment leurs interrogations, visions et attentes sur le fédéralisme, le modèle suisse.

Etudiants de Biel/Bienne et Renens

Prise de position

Prise de parole du Président de la Conférence des gouvernements cantonaux.

Benedikt Würth, président de la Conférence des gouvernements cantonaux

t6

**Vendredi 27 octobre 2017
12h15–13h15**

Le fédéralisme vu d'ailleurs

Invité d'honneur, l'Honorable Stéphane Dion

**Ambassadeur du Canada auprès de l'Allemagne et
envoyé spécial auprès de l'Union européenne et de
l'Europe, ancien ministre des Affaires intergouverne-
mentales, des Langues officielles, de l'Environnement
et enfin des Affaires étrangères sous l'actuel
gouvernement Trudeau.**

Invité d'honneur, l'Honorable Stéphane Dion

Si la Suisse est née fédéraliste, le Canada l'est devenu au milieu du XIX^e siècle. Et plus précisément en 1867, soit il y a exactement 150 ans. Deuxième pays fédéraliste le plus étendu du monde, multilingue et multiculturel, le Canada célèbre cette année l'union des quatre provinces historiques qui a donné naissance de la fédération canadienne.

La 5^e Conférence nationale sur le fédéralisme a le plaisir d'accueillir l'une des personnalités politiques qui connaît le mieux le fonctionnement des institutions politiques canadiennes et leur apport à l'unité nationale pour avoir été, notamment, ministre des Affaires intergouvernementales, puis des Langues officielles. Passionné par les questions de gouvernance, l'Honorable Stéphane Dion a accepté notre invitation à évoquer le modèle canadien et à échanger sur nos visions respectives du fédéralisme.

Depuis cet été, Stéphane Dion occupe la fonction d'ambassadeur du Canada en Allemagne et d'envoyé spécial du premier ministre auprès de l'Union européenne et de l'Europe. Avant sa nomination, M. Dion a été ministre des Affaires étrangères (2015–2017) sous l'actuel gouvernement Trudeau, période durant laquelle il a assuré le leadership du Canada dans le monde, dans des dossiers d'importance majeure, dont la promotion des droits de la personne, les efforts de paix et de stabilité, le défi des changements climatiques à l'échelle

planétaire et l'engagement du Canada à l'égard du multilatéralisme.

Il a été auparavant ministre de l'Environnement (de 2004 à 2005) et ministre responsable des Langues officielles (de 2001 à 2003), fonction au cours de laquelle il a élaboré et mis sur pied le Plan d'action sur les langues officielles qui est encore une référence aujourd'hui. À titre de ministre des Affaires intergouvernementales, poste qu'il a occupé de 1996 à 2003, soit plus longtemps que tout autre Canadien depuis la Confédération, il a joué un rôle de premier plan dans la promotion de l'unité canadienne.

Avant d'entrer dans le monde de la politique, Stéphane Dion a enseigné la science politique et rédigé de nombreux articles et livres scientifiques sur l'administration publique, les études organisationnelles, les institutions politiques et les politiques environnementales.

t 6

Vendredi 27 octobre 2017

Le fédéralisme vu du Canada: Pourquoi le fédéralisme restera-t-il essentiel au 21^e siècle?

Deux modèles, quelles perspectives?

Présentation

Stéphane Dion, ambassadeur du Canada auprès de l'Allemagne et envoyé spécial auprès de l'Union européenne et de l'Europe, anc. ministre des affaires étrangères

Echange

S'intéresser au modèle canadien, à son organisation et à son évolution. Evaluer, comparer et échanger avec des acteurs politiques au cœur de ces systèmes.

Stéphane Dion, ambassadeur du Canada auprès de l'Allemagne et envoyé spécial auprès de l'Union européenne et de l'Europe, anc. ministre des affaires étrangères

Hans Altherr, membre du comité du Forum of Federations, anc. président du Conseil des Etats

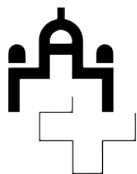
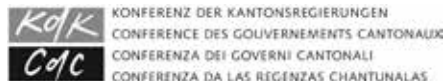
Benedikt Würth, conseiller d'Etat SG, président de la Conférence des gouvernements cantonaux

Pascal Broulis, conseiller d'Etat VD, président de la Fondation ch

Clôture

Pascal Broulis, Président de la Conférence, conseiller d'Etat VD

Les organisateurs



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Avec le soutien de



COMMUNE DE
MONTREUX

La Conférence remercie ses partenaires.





Nationale Föderalismuskonferenz 2017
Conférence nationale sur le fédéralisme 2017
Conferenza nazionale sul federalismo 2017
Conferenza naziunala davart il federalissem 2017

26 et 27 octobre 2017, Montreux